

Qualité de vie au travail



Vous vous intéressez à lancer une démarche QVCT (Qualité de vie et Conditions de Travail) au sein de votre entreprise ?

Voici quelques notions pour y voir plus clair :

Quoi ?

L'ensemble des actions visant à **améliorer les conditions de travail** des salariés, ainsi que leur **bien-être** et leur **épanouissement professionnel**.

Qui ?

Toute entreprise quel que soit son secteur d'activité, son effectif, et son statut

Pourquoi ?

- **Améliorer** les conditions de travail
- **Favoriser** la cohésion et le travail collaboratif
- **S'engager** dans un modèle de développement durable favorisant la performance



Quelles thématiques aborder ?

- Relations professionnelles, relations sociales
- Organisation, contenu et réalisation du travail
- Santé et sécurité au travail
- Compétences et parcours professionnels
- Egalité professionnelle pour tous
- Engagement, management et projet d'entreprise

Comment ?

En s'engageant dans une **démarche collaborative** qui associe les représentants de l'employeur et les représentants du personnel. Ils s'accordent sur des **objectifs communs et leurs modalités de réalisation** et veillent à impliquer l'ensemble des salariés.

Le médecin du travail et son équipe sont là pour vous conseiller